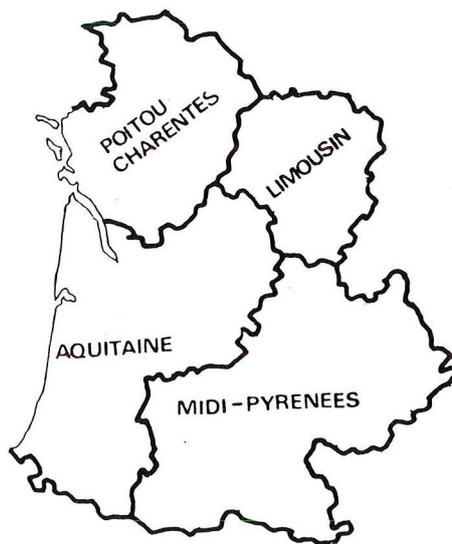


AQVITANIA

TOME 4
1986

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

D. BARRAUD, S. CASSEN, M. SCHWALLER, C. SIREIX, <i>Sauvetages archéologiques sur le site du Pétreau à Abzac (Gironde)</i>	3
C. GENDRON, J. GOMEZ DE SOTO, T. LEJARS, J.-P. PAUTREAU, <i>Deux épées à sphères du Centre-Ouest de la France</i>	39
M. VIDAL, <i>Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du Toulousain aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C.</i>	55
Y. LABORIE, <i>Le champ de fosses du Grand-Caudou, commune de Bergerac (Dordogne)</i>	67
M.-F. DJOT, <i>Étude palynologique d'un puits gallo-romain à Grand-Caudou (Bergerac, Dordogne)</i>	91
J.-P. LOUSTAUD, <i>Rites de comblement dans les puits gallo-romains du III^e siècle à Limoges</i>	99
D. TARDY, <i>Le décor architectural de Saintes antique. Étude du « grand entablement corinthien »</i>	109
R. et M. SABRIE, <i>Les peintures murales de la Graufesenque (Millau, Aveyron)</i>	125
M. FINCKER, <i>Les briques-claveaux : un matériau de construction spécifique des thermes romains</i>	143
J.-C. BESSAC, <i>La prospection archéologique des carrières de pierre de taille : approche méthodologique</i>	151
P. REGALDO-SAINT-BLANCARD, <i>Les potiers et les intempéries : les structures de production céramique de l'Entre-Deux-Mers à la fin du Moyen Age</i>	173
NOTES ET DOCUMENTS	
Y. BOUTIN, J.-C. ROUX, <i>La nécropole tumulaire du Premier Age du Fer du Serre de Cabrié (Saint-André-de-Vézines, Aveyron)</i>	185
B. BOULOUMIE, <i>Un buste tricéphale celtique au musée de Cahors</i>	201
C. BALMELLE, H. DUDAY, B. WATIER, <i>L'établissement gallo-romain du quartier des Bignoulets, à Pujo-Le-Plan (Landes)</i>	205

Ce numéro a été publié avec le concours du ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie et du Centre national de la recherche scientifique.

Adresser tout ce qui concerne la Revue (*secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion*) à la Fédération Aquitania, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 -

Prix et mode de paiement.

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Le Tome 1, 1983, le Tome 2, 1984, le Tome 3, 1985, le Supplément 1, 1986, et le Supplément 2, en co-édition avec le C.N.R.S., sont disponibles à la Fédération Aquitania.

Tome 1 : 140 F Franco.

Tome 2 : 170 F Franco. Supplément 1 : Actes du VIII^e colloque sur les Ages du Fer, 350 F Franco.

Tome 3 : 170 F Franco. Supplément 2 : Les thermes sud de la villa gallo-romaine de Séviac(Gers) : 250 F Franco.

Couverture : Détail du grand entablement corinthien de Saintes. Photographie : Paul MARTIN ; Musée archéologique de Saintes.

Jean-Yves BOUTIN, Jean-Claude ROUX, Éric CRUBEZY.

LA NÉCROPOLE TUMULAIRE DU PREMIER AGE DU FER DU SERRE-DE-CABRIÉ (Saint-André-de-Vézines, Aveyron).

*THE EARLY IRON AGE TUMULAR NECROPOLIS AT SERRE DE CABRIE
(Saint-André-de-Vézines, Aveyron).*

Résumé : La fouille de sauvetage de la nécropole du Serre-de-Cabrié a permis d'expérimenter une méthode d'investigation faisant un compromis entre le trou central et la fouille complète du tumulus. Les résultats obtenus apportent de nouvelles données sur les rites funéraires des tumulus à inhumation du Premier Age du Fer sur le causse Noir. Des analogies dans l'architecture, le mode d'ensevelissement et le dépôt des offrandes donnent une homogénéité certaine à cette nécropole datée entre 700 et 550 avant notre ère.

Abstract : *The emergency excavation of the Serre-de-Cabrié necropolis has enabled the development of a research method which is a compromise between the central hole and the exhaustive excavation of the tumulus. The results add new data about the funeral rites in the early iron age inhumation tumuli on the Causse Noir. Analogies in architecture, burial features and offering deposits confer a definite homogeneous character to this necropolis dated between 700 and 550 B.C.*

En 1985 d'importants travaux de remise en culture ont été menés un peu partout sur le causse Noir de façon anarchique sans concertation avec les services archéologiques ; les arbres, les tas d'épierrement, les tumulus, les sépultures mégalithiques, etc., furent détruits par les engins mécaniques ou « achevés » par les agriculteurs lors d'un nettoyage final des nouvelles parcelles de culture. Attiré par ces travaux agricoles, l'un de nous prospecta la zone défrichée et constata, grâce à la présence de tessons de céramiques sur certains clapas, l'existence de tertres funéraires dont la partie supérieure avait déjà été écrêtée par les bulldozers. Cette prospection fut suivie d'une fouille de sauvetage urgent organisée par la Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées¹.

1. SITUATION DU GISEMENT (fig. 1)

Au sud-est de l'Aveyron, le causse Noir est compris entre le causse du Larzac au sud et le causse Méjean au nord. C'est un haut plateau calcaire dont l'altitude moyenne est de 800 m. La nécropole se situe dans la région centrale du causse sur la pente ouest du Serre-de-Cabrié dont le point culminant est à 995 m. Au nord de la nécropole, au point bas du Serre, l'altitude est de 840 m². Les tumulus 1, 2 et 3 sont sur la parcelle 42 dans le secteur nommé Le Plo. Le tumulus 6 est sur la parcelle 63 et les tumulus 4, 5, 7 et 8 sur la parcelle 65 au lieu-dit Puech-de-Cabrié ; section K, feuille 2, du cadastre de Saint-André-de-Vézines (Aveyron)³.

Jean-Yves BOUTIN, rue du Barry, 48150 Meyrueis.

Jean-Claude ROUX, Direction des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon, 5 bis, rue de la Salle-L'Évêque, B.P. 2 051.

Éric CRUBEZY, UA 376 du C.N.R.S., Laboratoire d'anthropologie, Université de Bordeaux I.

1. Nous tenons à remercier ici M. Edmond GELY, propriétaire du site, qui a bien voulu nous autoriser à prospecter et à sonder son terrain. Nos remerciements vont aussi à MM. Gilbert FAGES et Bernard DEDET dont l'expérience et les connaissances ont permis de préciser certaines données archéologiques et à M. Albert COLOMER qui a étudié les restes fauniques. Jean-Yves BOUTIN, archéologue au Parc National des Cévennes et Jean-Claude Roux, technicien à la Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées ont assuré la fouille du chantier.

2. Les tumulus ont été cotés à l'altitude suivante : T1 : 890 m ; T2 : 880 m ; T3 : 885 m ; T4 : 935 m ; T5 : 920 m ; T6 : 880 m ; T7 : 915 m ; T8 : 945 m.

3. Coordonnées Lambert III : x : 676,900 677,300 ; y : 3204,800 3205,300 (carte I.G.N. 1/25 000 MEYRUEIS 5-6). Géologie : (J6) calcaire blanc « Rauracien » ; partie supérieure de l'Oxfordien supérieur (carte géologique de MEYRUEIS 1/50 000).

2. DIFFÉRENTES ÉTAPES DES TRAVAUX

Deux campagnes de fouilles, l'une en avril et l'autre en septembre 1985, ont permis d'étudier les tertres 1, 2, 3, 4 et 5. Le tumulus 6 n'a pu être fouillé en raison du climat hivernal précoce dans cette région. Le tumulus 7 a été fouillé il y a plusieurs dizaines d'années par J. Birenben⁴. Le tumulus 8 n'est pas menacé pour l'instant. Il se trouve sur la limite de deux parcelles à 75 m au nord-est du tumulus 4.

2.1. Méthode de fouille

Deux contraintes nous sont imposées dès le début du sauvetage. D'une part la possibilité d'intervention est relativement courte (2 mois), d'autre part le nombre d'intervenants est très limité. En conséquence il nous a fallu adapter un principe de fouille rapide et efficace. Nous avons donc opté pour un compromis entre le sondage central et la fouille complète. Nos principales préoccupations ont été d'observer les méthodes de construction du tertre, la présence ou l'absence de structures et les modes d'ensevelissements. Pour chaque tertre nous avons implanté une tranchée correspondant à une large bande qui coupe le tumulus en son centre. Cette méthode nous laisse la possibilité d'une extension de part et d'autre de la tranchée. Le sommet des tumulus étant écrêté par les engins mécaniques, un niveau de quelques centimètres est d'abord enlevé afin d'éliminer les pierres et les éclats cryoclasés bouleversés. Puis un nettoyage à la truelle des sédiments d'infiltration et un démontage par « niveau de pierres » sont effectués sur toute la surface de la tranchée. Les pierres dont la position peut définir un aménagement sont laissées en place. Cependant ces indices ne pourront pas être lus de façon sûre tant que leur interprétation n'aura pas été infirmée ou confirmée par la suite de la fouille.

Afin de limiter au maximum le relevé graphique, un relevé photographique vertical a été effectué par mètre carré ; pour chaque carré un cadre métrique de 1 m de côté a été positionné pour servir d'échelle et de trame ainsi que le numéro du carré et une flèche indiquant le nord. Puis sur papier millimétré, seuls les tessons, les os et les pierres constituant un bâti ou un aménagement sont relevés. Le matériel est numéroté de 1 à n pour l'ensemble du tumulus et identifié le plus précisément possible⁵ ; chaque objet est ensuite prélevé individuellement.

4. Renseignements communiqués oralement par le propriétaire M. Edmond GELY. Le Tumulus n° 7 a un diamètre d'environ 10 m pour une élévation de 2 m. Un énorme cratère crève la partie centrale du tertre.

5. Ce travail d'identification demande un minimum de connaissance ostéologique pour permettre une interprétation correcte des données lors de l'étude.

6. C. MEIKLEJOHN, T.S. CONSTANDEE-WESTERMANN, the human skeletal material from swifter bant, Earleayer Neolithic of the Northern Netherland I inventory and demography, *Palaeohistoria*, XX, 3, 1978, p. 39-89.

7. E. CRUBÉZY, *La nécropole de Rivel (Venerque, Haute-Garonne). Étude anthropologique. Essai d'interprétation paléthonographique*, Diplôme de l'E.H.E.S.S. sous la direction de J. Guilaine, Toulouse, 1986, 748 p.

8. G.O. LITTLE JOHN et M.B. UROWITZ, Peripheral Enthesopathy in diffuse idiopathic skeletal hyperostosis (DISH) : Radiologic study, *The journal of rheumatology*, 9: 4, 1982, p. 568-572.

Cette méthode nous a permis, tout en constituant une documentation relativement complète et facilement exploitable, d'obtenir un maximum de renseignements sur le mode et le type d'ensevelissement dans une sépulture tumulaire et de gagner un temps appréciable que nous avons reporté sur la fouille proprement dite.

2.2. Méthode appliquée à l'étude ostéologique

Pour l'étude ostéologique tous les squelettes ont été cotés selon la méthode de Meiklejohn et Constandes et Westerman⁶ modifiée par Crubézy⁷.

Les enthésopathies ont été cotées selon la méthode de G.O. Little John et M.B. Urowitz (+, ++, +++)⁸ et pour les sites d'arthrose au niveau vertébral on a retenu la classification suivante :

- + = léger évernement ostéophytique,
- ++ = évernement ostéophytique important,
- +++ = ostéophytose exubérante.

La stature a été évaluée à partir de la longueur des os longs en se référant aux tables classiques (Manouvrier, Trotter et Gleser) ; l'âge au décès a été évalué à partir du degré d'oblitération des sutures crâniennes (pour les adultes) et de l'usure dentaire.

3. LE TUMULUS 1

Il était implanté sur une rupture de pente d'un mètre environ. Cette rupture en arc de cercle passait au niveau de la travée 3. Le diamètre du tumulus était de 6 m pour une hauteur résiduelle de 0,50 m. Une tranchée orientée nord-est/sud-ouest délimitait une surface de fouille de 16,50 m² (fig. 2).

3.1. Architecture et sépulture (fig. 3 et 4)

Dans les travées 1 et 2, de petites dalles posées de chant, et le plus souvent jointives, étaient inclinées vers le centre du tertre constituant ainsi un blocage périphérique. Dans les travées 3 à 5, le galgal était composé de petites dalles et de petits blocs désordonnés dont les interstices étaient comblés par une terre fine humique. Le tumulus reposait sur un substrat horizontal profondément fissuré qui remontait légèrement au niveau de la rupture de la pente (travée 3). Dans le carré B3 l'affleurement rocheux présentait une élévation plus importante.

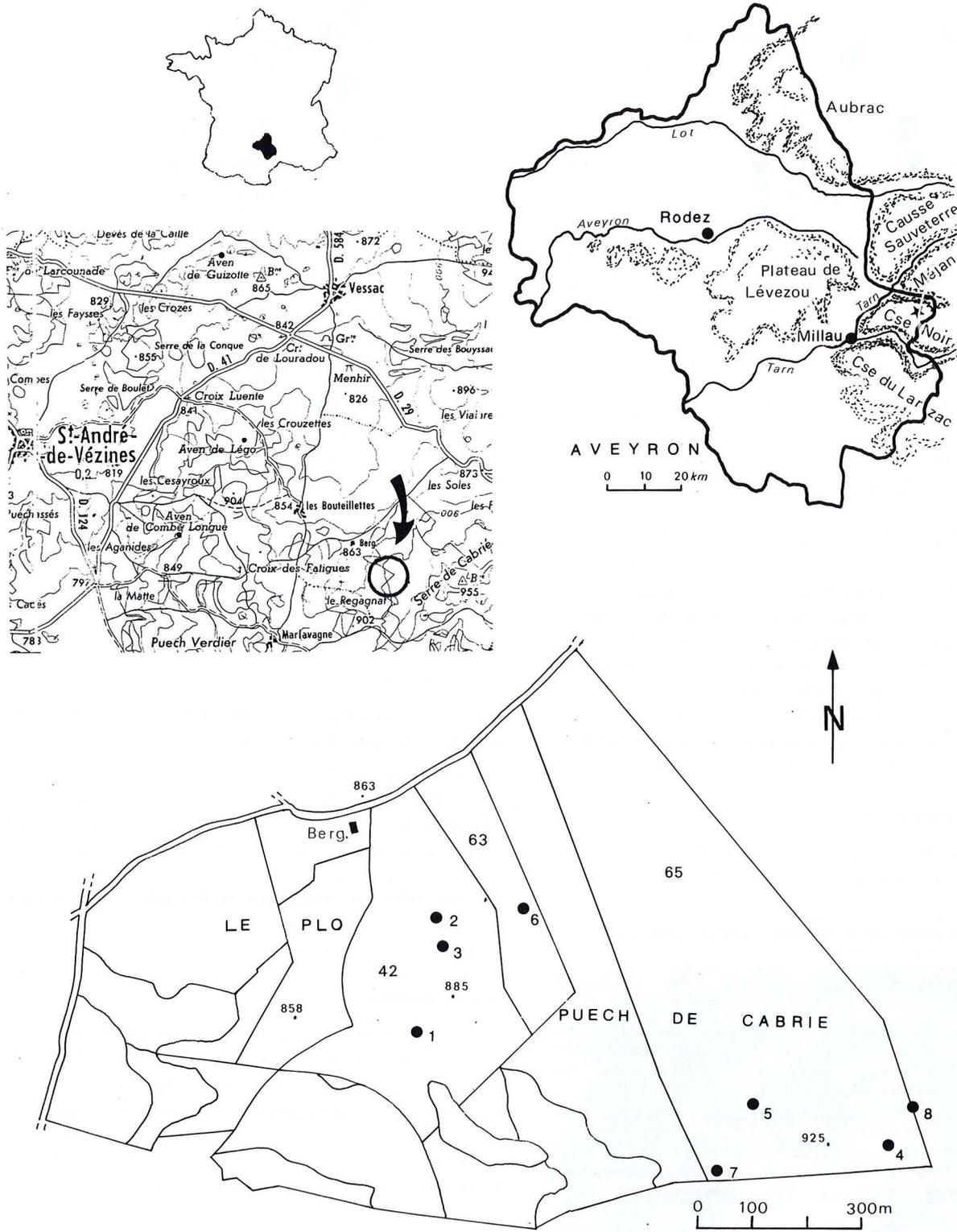


Fig. 1. — Plans de situation de la nécropole tumulaire du Serre-de-Cabrié.

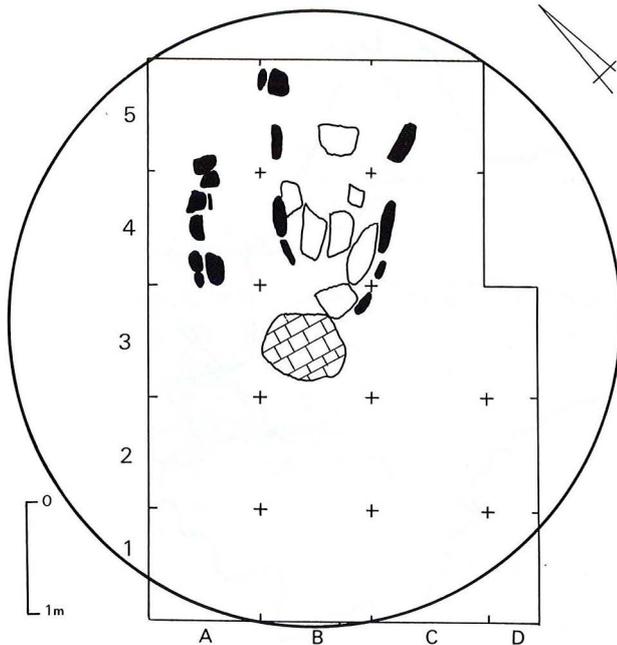


Fig. 2. — Tumulus 1 : implantation du sondage et schéma des logettes des travées A et B ; en noir pierres verticales.

L'aire sépulcrale était matérialisée par trois rangées de dalles ($30 \times 25 \times 7$ cm) inclinées ou verticales délimitant deux logettes (travées A et B). Dans la travée B, un lit de dalles, reposant directement sur le substratum, régularisait la base de la sépulture. Cet aménagement était absent dans la travée A. La position des os humains dans la travée B indiquait une orientation du sujet sud-ouest/nord-est ; la tête était placée au sud-ouest contre la proéminence rocheuse.

3.2. Étude ostéologique (fig. 5)

Le tumulus n° 1 a livré des os d'adultes et d'enfants. L'ensemble des os d'adulte peut être rapporté à un seul indi-

Fig. 4. — Tumulus 1 : Les logettes reposant sur le substrat rocheux vues du sud-ouest. Au premier plan la proéminence rocheuse contre laquelle a été déposée l'offrande céramique.

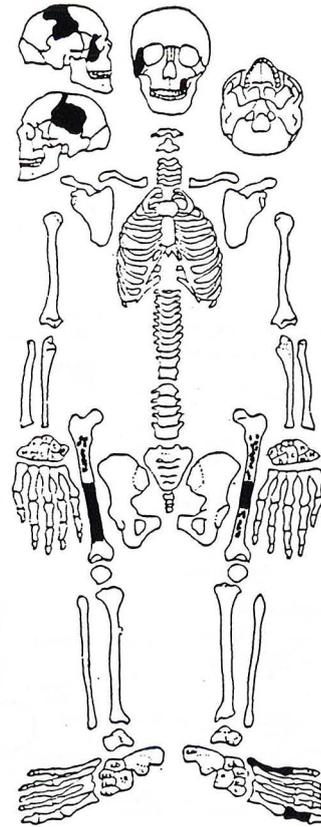


Fig. 5. — Tumulus 1 : en noir restes osseux conservés.

vidu très robuste décédé entre 20 et 40 ans (certainement plus près de la première valeur).

Os d'enfants : nous possédons une clavicule droite, un fragment de naviculaire gauche (?), une partie proximale de tibia droit et un fragment de ce qui semble être une autre partie proximale de tibia droit qui ne peut être mis en relation avec la première. Nous avons donc les restes de deux enfants. On peut supposer, d'après les proportions et les mensurations des différents éléments osseux, qu'un est décédé entre 4 et 13 ans et l'autre entre 2 et 10 ans.

3.3. Le mobilier

La majeure partie des tessons de céramique est concentrée contre la partie ouest de la proéminence rocheuse et non loin de la tête du mort de la travée B. Quelques tessons ont été retrouvés dans le carré A4. La céramique, très fragmentée, correspond à une urne à col divergent haut et lèvre arrondie. Seule la partie supérieure du vase fut retrouvée. La pâte est homogène, uniformément noire, à fin dégraissant de calcite (fig. 15 n° 1).

Le métal est représenté par un anneau en bronze à section ellipsoïdale ; diamètre 30 mm, épaisseur 2,5 mm. Il présente

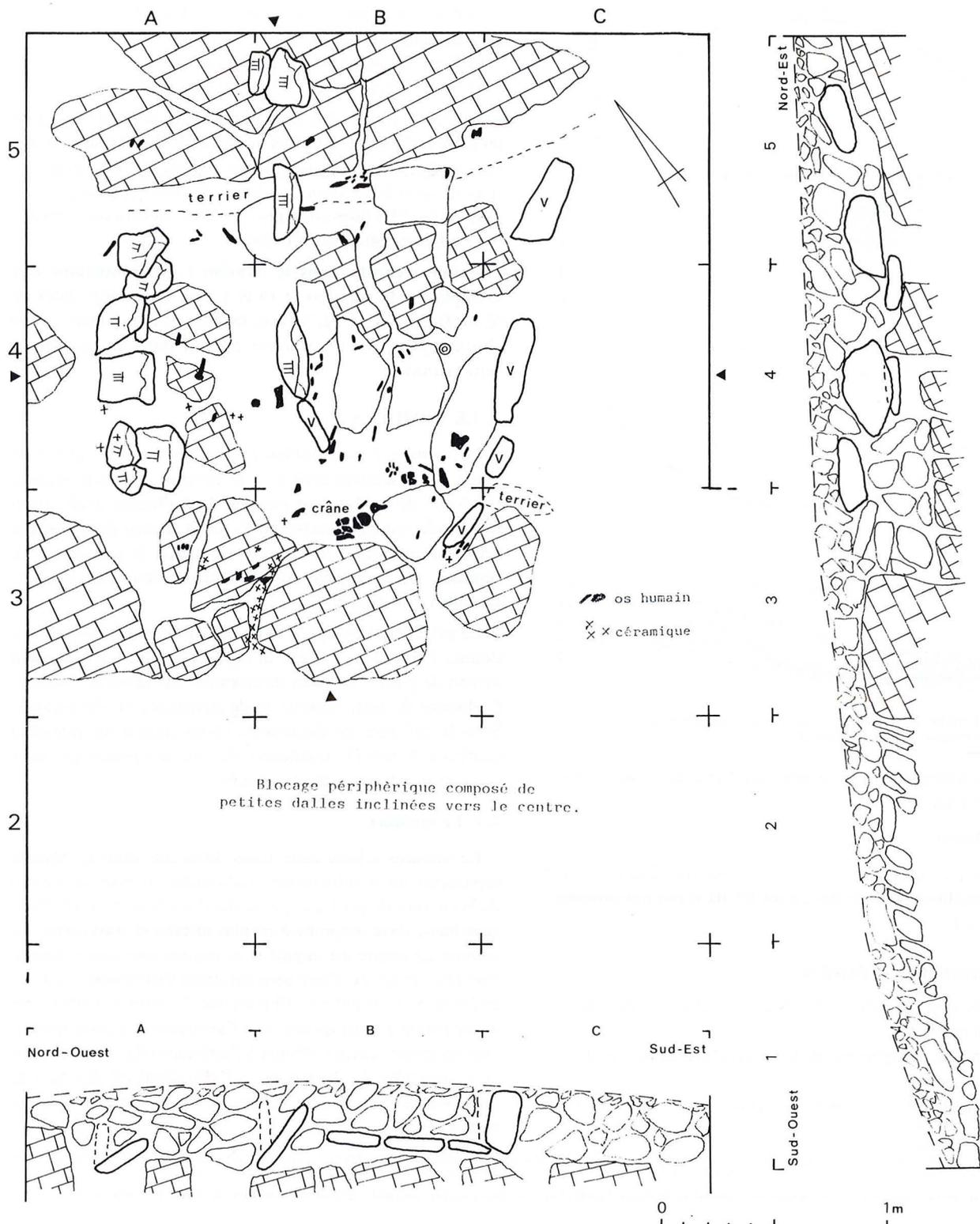


Fig. 3. — Tumulus 1 : plan et coupes des logettes des travées A et B avec répartition des os humains et des céramiques.

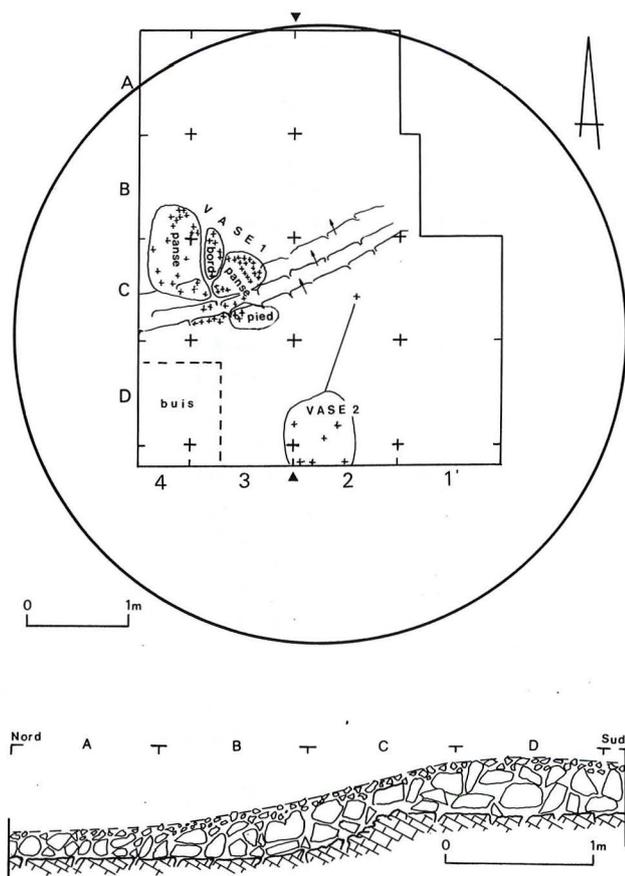


Fig. 6. — Tumulus 2 : implantation du sondage avec répartition du mobilier céramique et coupe nord-sud.

un léger rétrécissement sur 6 mm ; à cet endroit la section est diminuée (fig. 15 n° 7).

3.4. La faune

La faune est uniquement représentée par une dent d'ovicapridé recueillie à la limite des carrés B3-B4 et par une esquille indéterminée.

3.5. Interprétation et datation

Le déroulement des funérailles peut être résumé de la façon suivante :

- Choix de l'emplacement de la sépulture au niveau de la rupture de pente.
- « Nettoyage » du substrat rocheux et pose de dalles à plat (travée B) ⁹.

9. Lors de la fouille nous avons pu observer le soin apporté à la pose des dalles qui nivellent et obstruent la dépression et les failles du substrat rocheux. Nous pouvons donc supposer qu'un nettoyage du sol, même partiel, a été effectué au préalable. La possibilité d'une roche à nue n'est pas à exclure.

10. B. DEDET, les tombes du Languedoc oriental au Premier Age du Fer dans leur contexte culturel : acquis et problèmes, *R.A.N.*, 12, 1979, p. 22.

11. *Ibid.*, p. 22.

12. G. FAGES, Abri-ossuaire des Arcs de Saint-Pierre, Saint-Pierre-des-Tripiers, *Recherches archéologiques sur le Causse Méjean et ses abords immédiats*, travaux du dépôt de fouilles préhistoriques d'Anilhac (Lozère), 1977, p. 43 et fig. 16 n° 2.

c) Aménagement de deux logettes (A et B) par trois rangées de dalles verticales.

d) Pose des défunts et dépôt des offrandes.

e) Comblement et édification du tumulus.

Les restes osseux des deux enfants ont été recueillis dans les carrés B3, 4 et 5. Le sujet adulte a été déposé dans la travée B. Que faut-il penser de la logette de la travée A ? A-t-elle servi aux enfants ou était-elle destinée à recevoir un autre sujet ? La dispersion des os par la microfaune empêche toute interprétation du problème.

L'urne recueillie dans le tumulus 1 est comparable aux exemplaires du tumulus D 14 et I 1 de Cazeville datés de 650-600 av. J.-C. ¹⁰. L'anneau en bronze n'a aucune valeur chronologique ; il est souvent présent dans les tombes de cette période.

4. LE TUMULUS 2

Le tumulus 2 était implanté lui aussi sur une rupture de pente. Son diamètre était de 6 m environ pour une hauteur résiduelle de 0,40 m. Le passage du bulldozer avait fortement endommagé ce tertre. Seuls, deux tessons de céramique recueillis en surface ont pu nous indiquer la présence d'un tumulus. Un carroyage nord-sud fut implanté sur une surface de 12 m² (fig. 6).

Le galgal était composé uniquement de petits blocs désordonnés (35 × 20 cm). Dans la partie nord du tertre un seul niveau de pierres reposait directement sur la roche fissurée. L'absence de restes osseux et de structures est déroutante. Mais la présence de documents céramiques et de quelques charbons de bois (3 fragments) nous incite à penser que nous sommes en présence d'un tumulus.

4.1. Le mobilier

Le tumulus a livré deux vases différents dont les tessons reposaient sur le substratum. 150 tessons, trouvés au niveau de la rupture de pente, appartiennent à une urne à col divergent haut, lèvre arrondie à méplat interne et pied creux. Le contact col-panse est anguleux et dégage une légère dépression (fig. 15 n° 2). Cette urne est datée de 650-600 av. J.-C. en Languedoc oriental ¹¹. Plus au sud, 7 tessons se rattachent à une coupe à bord incliné vers l'extérieur et à lèvre présentant un aplatissement oblique à l'intérieur (fig. 15 n° 3). Elle est comparable à celle trouvée à l'abri sépulcral des Arcs de Saint-Pierre sur le causse Méjean en Lozère daté du Premier Age du Fer ¹².

5. LE TUMULUS 3

Il était situé à cinquante mètres au sud-sud-est du tumulus 2. Son diamètre était de 12 m pour une hauteur résiduelle de 0,50 m. Une bande orientée nord-sud fut décapée sur une surface de 36 m² (fig. 7).

5.1. Architecture et sépulture (fig. 8 et 9)

La carapace du tertre était composée, sur deux niveaux, de pierres informes (30×20 cm). Sous le galgal et directement posé sur le substrat, un alignement de moellons (30×25 cm), orienté est-ouest, fut mis au jour dans la travée 6. Ces moellons étaient alignés du côté nord, petite face généralement en parement. Son interprétation est impossible, seul un décapage intégral du tertre aurait permis sa compréhension. Au sud du carroyage un décapage superficiel du galgal fit apparaître un blocage périphérique constitué de petites dalles de chant légèrement inclinées vers le centre du tertre.

Orientée est-ouest la sépulture se définissait par un lit de dalles posées à plat sur le substrat rocheux ; elle était délimitée de part et d'autre par une rangée de blocs posés de chant. Ces blocs étaient légèrement inclinés vers l'intérieur. Une dalle (50×40×10 cm), surélevée par un cailloutis, était posée à l'extrémité ouest de cet ensemble. Dans ce cailloutis fut recueilli le vase n° 1.

Cette logette abrite les restes osseux d'un défunt dont le corps était orienté est-ouest, la tête placée à l'ouest.

5.2. Étude ostéologique

Le tumulus a livré les restes d'un sujet gracile dont l'âge au décès devait être compris entre 25 et 30 ans (usure M3 < M2 < M1). La gracilité du squelette jointe à la faiblesse des insertions musculaires et à d'autres caractères morphologiques pourrait être un argument en faveur du sexe féminin de cet individu.

Pathologie :

- Ostéoporotique pitting stade 1 sur les pariétaux.
- Un processus épineux de vertèbre thoracique est dévié vers la droite (scoliose ?).
- Un nodule de Schmörl est retrouvé sur le plateau vertébral supérieur d'une vertèbre du rachis thoracique haut.

Degré de conservation des ossements (fig. 10).

La partie droite du squelette est nettement mieux conservée que la partie gauche ; ainsi de l'hémicrâne droit nous ne possédons qu'un fragment de mandibule et quelques esquilles osseuses. Ceci joint au fait que le fémur gauche a été retrouvé sur le fémur droit et que la clavicule droite est située

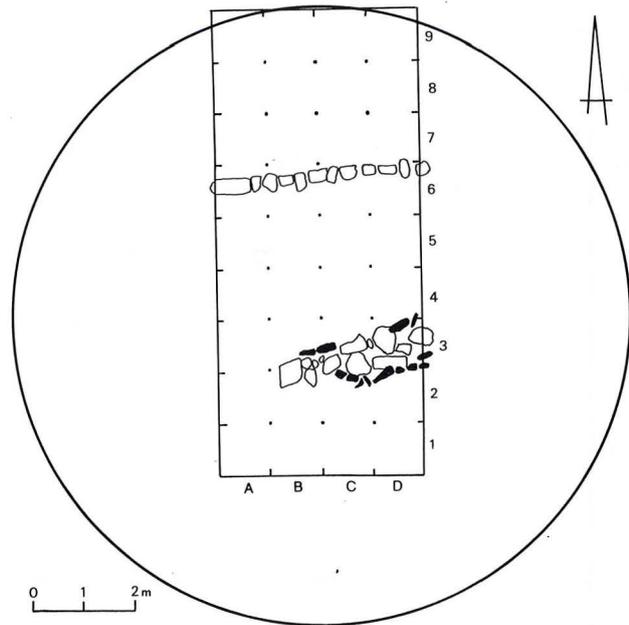


Fig. 7. — Tumulus 3 : implantation du sondage et schéma des structures internes : mur et logette ; en noir pierres verticales.

sous le crâne est un bon argument pour montrer que la position initiale du squelette était le décubitus latéral droit (la chute d'une partie de la structure sur le squelette ayant surtout détruit préférentiellement la partie des os qui n'était pas en contact avec le sol).

5.3. Le mobilier

Le tertre a fourni quatre vases de types différents. Le vase 1 est une coupe à profil convexe-concave à lèvre arrondie et pied bas (fig. 15 n° 4). Ce type de vase est daté de la fin du VII^e siècle et de la première moitié du VI^e siècle av. J.-C. dans l'habitat de la grotte suspendue de Collias¹³. Le vase 2 est une urne à col divergent haut représenté par quelques fragments de bord et un fragment de panse (fig. 15 n° 5). Le vase 3 est représenté par un fragment de bord et de panse appartenant à une urne. Le vase 4 est une urne à épaule facettée (2 fragments) (fig. 15 n° 6).

Les vases du tumulus 3 sont caractéristiques du Premier Age de Fer. En effet on retrouve de nombreux exemplaires identiques dans les tumulus et les habitats du Languedoc oriental datés entre 700 et 550 av. J.-C. (cf. note 10).

5.4. La faune

Elle est présente dans les carrés A-B 2, 3 et 4.

Sanglier : 2 molaires, 1 incisive, 1 canine, 1 phalange dis-

13. A. COSTE, B. DEDET, X. GUTHERZ, M. PY, l'Occupation protohistorique de la grotte suspendue de Collias (Gard), *Gallia*, 34, 1976, p. 153-154, fig. 18 n° 50.

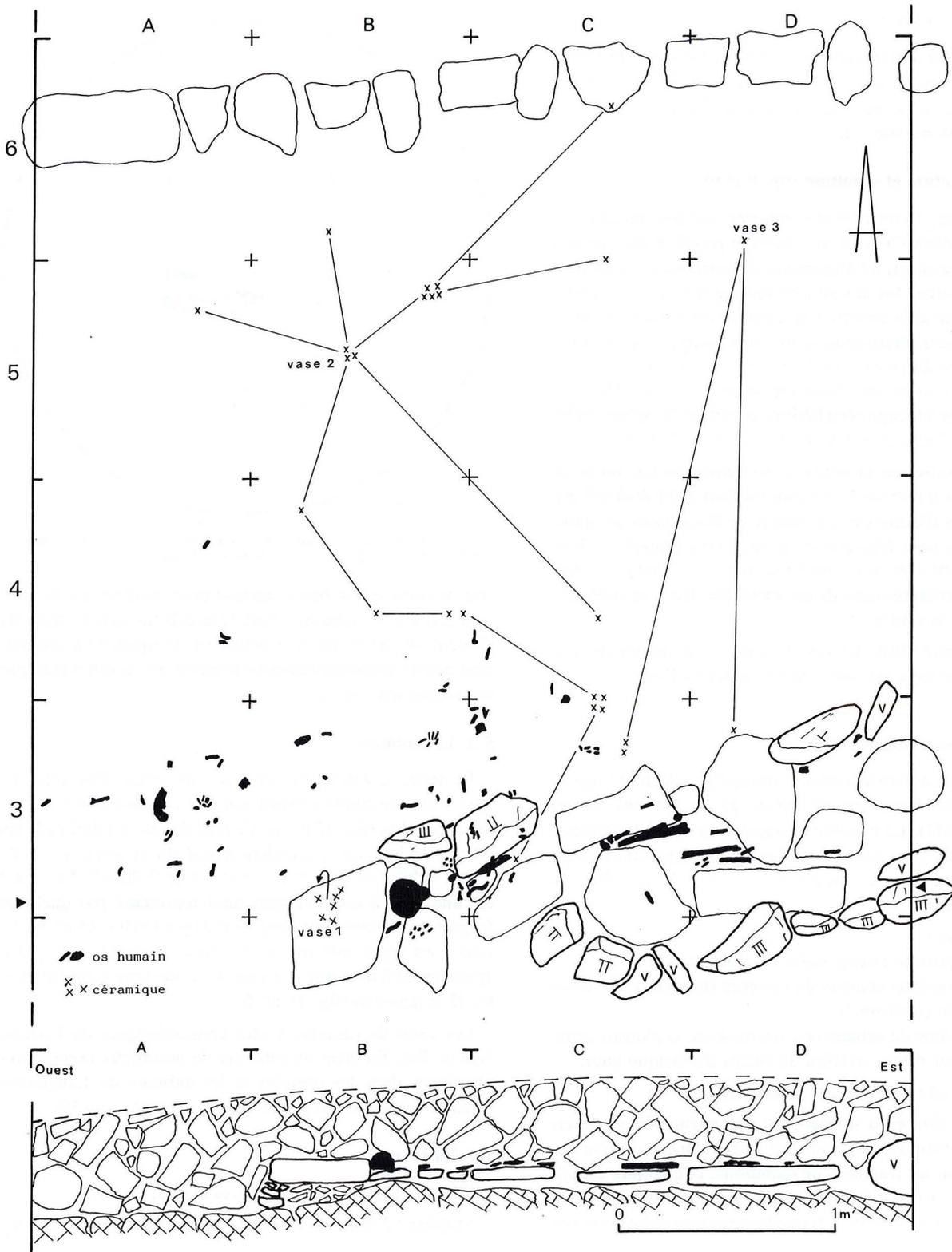


Fig. 8. — Tumulus 3 : plan et coupe des structures avec répartition des os humains et des céramiques.

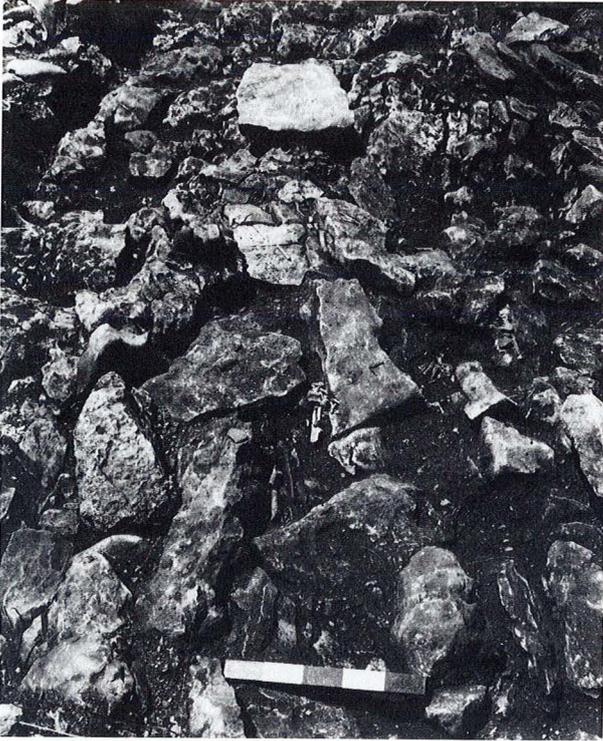


Fig. 9. — Tumulus 3 : vue de l'est de la logette reposant sur le substrat rocheux.

tale, 1 calcanéum, 1 extrémité distale de fémur (face articulaire), 1 fragment de coxal, 3 métacarpes, 1 épiphyse proximale de phalange proximale, 1 scapula (?). Tous ces os sont à attribuer à un jeune animal.

Lapin : 1 mandibule.

Petite faune indéterminée : 1 calcaneum et 3 os.

Oiseau indéterminé : 5 os.

Os indéterminé : 22 fragments.

Les os de sanglier trouvés dans le tumulus sont à attribuer à un dépôt alimentaire. Les autres restes fauniques sont peut-être intrusifs.

6. LE TUMULUS 4

Le tumulus 4 avait un diamètre de 7 m pour une hauteur résiduelle de 0,25 m. Un carroyage implanté nord-sud occupait une surface de 16,5 m² (fig. 11). Seules, quelques pierres désordonnées reposaient sur un sédiment argileux, très collant et de faible puissance. Dans la partie nord du tertre (carré B5) l'argile de base renfermait un petit lot de céramique appartenant à un seul vase. Il s'agissait d'une urne à panse haute, col divergent court et lèvre arrondie, à pied bas (fig. 15 n° 8). Comme pour les tumulus précédents, cette urne peut être datée entre 700 et 550 av. J.-C. L'absence de reste osseux y est totale.

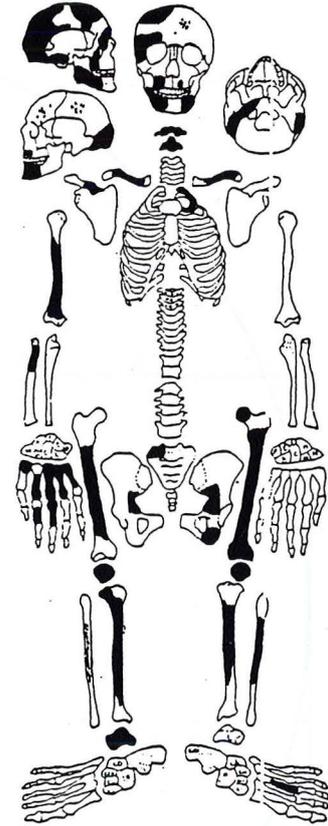
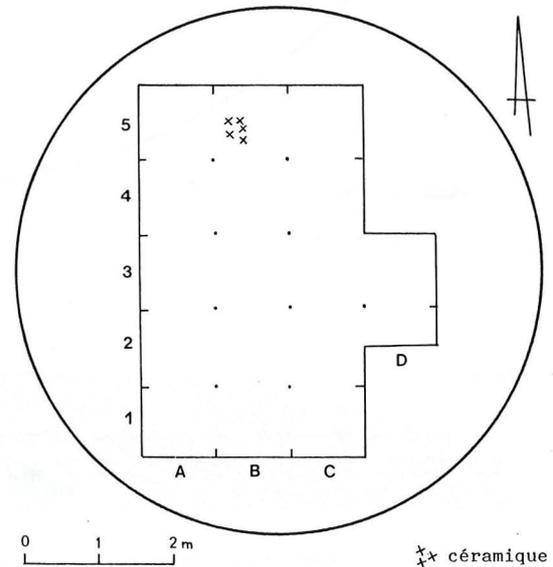


Fig. 10. — Tumulus 3 : en noir restes osseux conservés.

Fig. 11. — Tumulus 4 : implantation du sondage avec positionnement des céramiques.



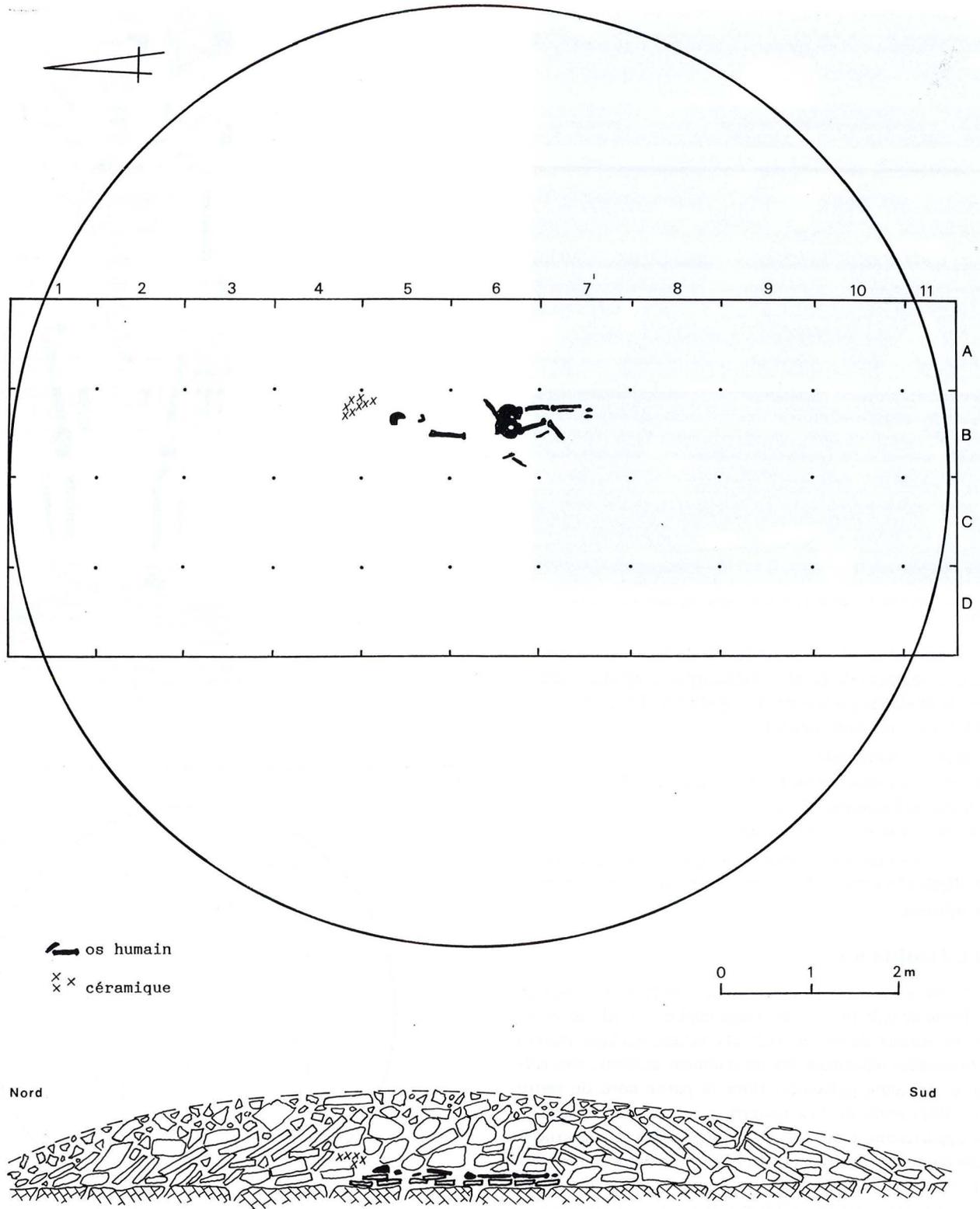


Fig. 12. — Tumulus 5 : implantation du sondage et coupe nord-sud avec répartition des os humains et du mobilier céramique.

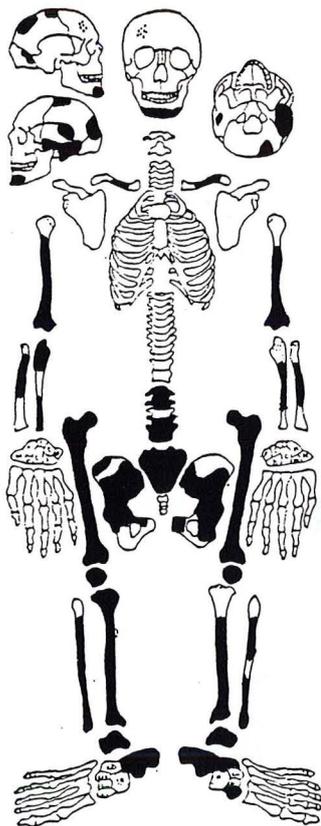


Fig. 13. — Tumulus 5 : en noir restes osseux conservés.

7. LE TUMULUS 5

Comme pour les tumulus précédents la lame du bulldozer avait fortement écrété la partie sommitale du tertre. Il avait un diamètre de 11 à 12 m pour une hauteur résiduelle de 0,60 m. Le carroyage, en une large bande orientée nord-sud, couvrait une surface de 44 m² (fig. 12).

7.1. Architecture et sépulture

Le tumulus reposait sur un substrat horizontal et profondément fissuré, recouvert d'une terre granuleuse d'une épaisseur de 4 cm. Sensiblement au centre du tertre, l'emplacement de la sépulture était composé à sa base de petites dalles désordonnées posées à plat. Au-dessus, le défunt avait été déposé en décubitus dorsal, la tête au nord.

Sur l'inhumation on trouvait un amoncellement de blocs informes et de dalles le plus souvent à plat. A la périphérie, on notait un agencement de dalles plus ou moins grandes fortement inclinées vers le centre du tertre, formant blocage. Un cailloutis cryoclasé recouvrait toute la surface du tumulus.

7.2. Étude ostéologique

Le tumulus a livré les restes osseux relativement bien conservés d'un individu adulte de sexe masculin, âgé de plus de 40 ans, très robuste, aux insertions musculaires étonnamment puissantes (fig. 13). Sa stature devait être comprise entre 1,65 m et 1,70 m (sûrement peu différente de 1,67 m).

Pathologie

- Léger « ostéoporotic pitting » au niveau des pariétaux.
- Enthésopathies :
 - Tubérosité radiale droite : + + +.
 - Crête iliaque droite : +.
 - Rotule gauche : +.
 - Calcaneum postérieur droit : + + ; gauche : +.
 - Calcaneum inférieur droit : + + ; gauche : +.
- Arthrose vertébrale :
 - Rachis lombaire (L 1-L 2) : + + à gauche.
 - L 4-L 5 : +.
 - L 5-S 1 : absence d'arthrose.
- Arthrose des membres :
 - Extrémité inférieure humérus droit : +.
 - Extrémité proximale ulna droit : +.

Le squelette présente donc une arthrose du coude droit. On note une légère production ostéophytique, légèrement concave en son milieu à la partie interne de la fossette olécrânienne, ainsi qu'un léger éversement ostéophytique à la partie supéro-interne de la surface articulaire proximale de l'ulna. Lorsque ces deux pièces sont replacées en connexion, ces deux petites productions ostéophytiques viennent se mettre en contact ; cependant leurs surfaces ne sont pas polies (fig. 14). Au niveau du coude droit une tendinite d'insertion du biceps avec des signes inflammatoires majeurs est retrouvée.

Si l'arthrose du coude semble corrélée avec l'âge (Ortner 1968)¹⁴ cité par Bénike (1985)¹⁵, elle est surtout favorisée

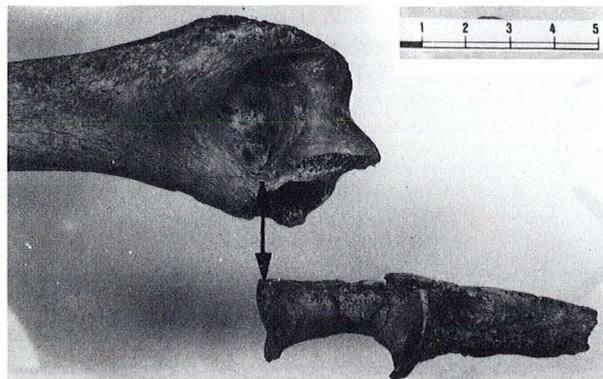


Fig. 14. — Tumulus 5 : arthrose du coude droit.

14. D.J. ORTNER, Description and classification of degenerative bone changes in the distal joint surfaces of the humerus. *American journal of physical Anthropology*, 28 (2), 1968, p. 139-195.

15. P. BENNIKE, *palaopathology of Danish Skeletons*, Akademisk Forlag, Copenhagen, 1985.

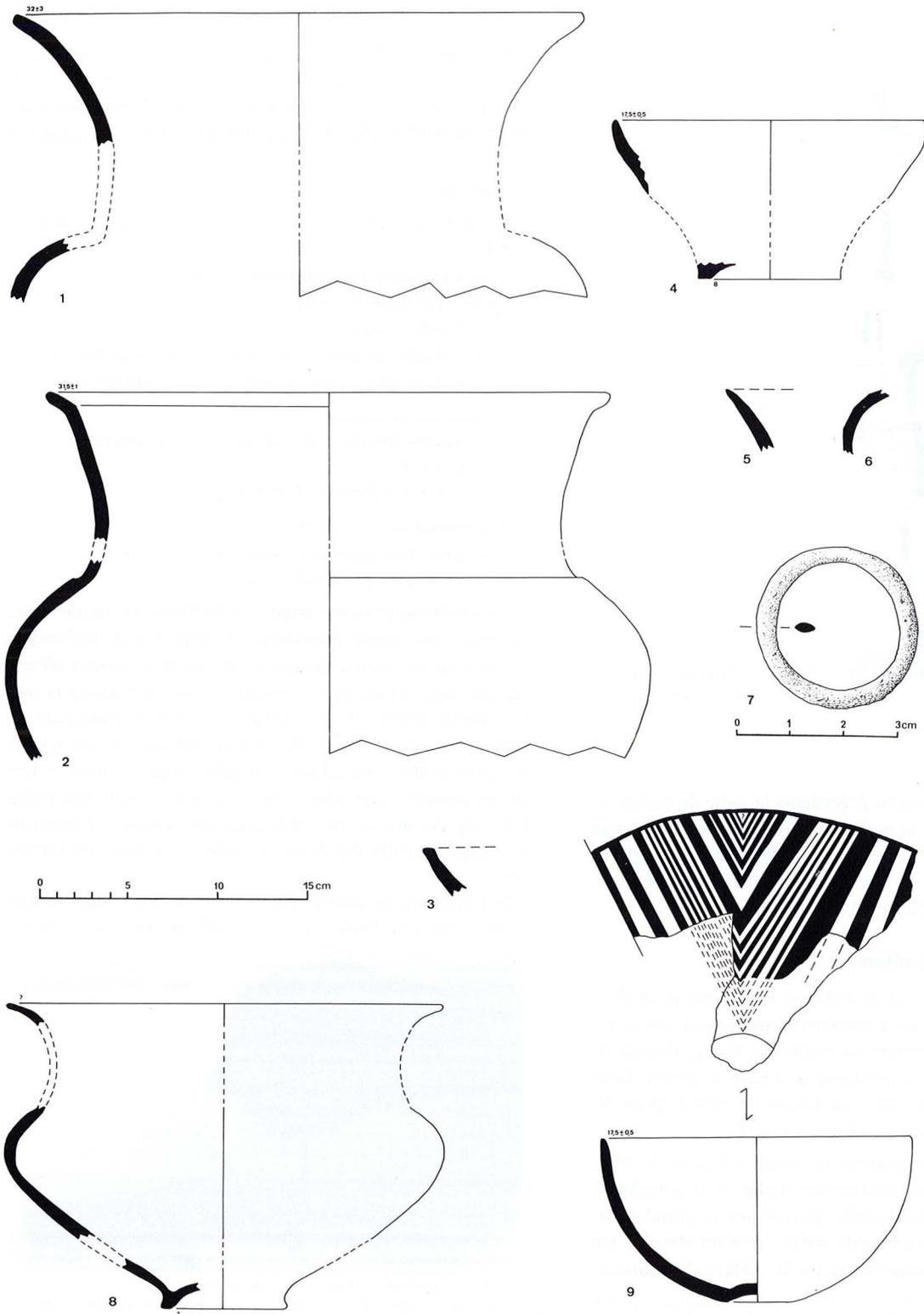


Fig. 15. — Mobilier de la nécropole du Serre-de-Cabrié ; Tumulus 1 : n^{os} 1 et 7 ; Tumulus 2 : n^{os} 2 et 3 ; Tumulus 3 : n^{os} 4, 5 et 6 ; Tumulus 4 : n^o 8 ; Tumulus 5 : n^o 9.

par les microtraumatismes. Dans le cas présent l'association arthrose du coude droit (uniquement de ce côté) et tendinite du biceps semble un bon argument en faveur de l'origine microtraumatique de cette atteinte, certainement à mettre en relation avec une activité faisant intervenir des mouvements répétés de flexion de l'avant-bras sur le bras du côté droit.

Ce sujet présente des enthésopathies importantes dans plus de 3 sites et certains sites souvent associés à l'hypérostose engainante ou maladie de Forestier sont retrouvés (rotule) : de plus on note une arthrose importante du rachis lombaire. Cependant le fait que celle-ci ne soit retrouvée du côté gauche et que le rachis thoracique ne soit pas présent ne peut faire qu'évoquer ce diagnostic.

7.3. Le mobilier

Il est uniquement représenté par la moitié d'une coupe placée à 0,50 m au nord-nord-est du crâne et à 0,30 m au-dessus.

Ce vase est une coupe à paroi arrondie convexe à bord parallèle et lèvre arrondie. Le fond présente une cupule de stabilisation. La pâte est uniformément noire et sa surface présente un polissage plus ou moins brillant. A l'intérieur la coupe possède un décor « peint » en blanc¹⁶. La partie conservée se compose de chevrons emboîtés les uns dans les autres et délimités de part et d'autre par deux bandes verticales (fig. 15 n° 9). La reconstitution totale du décor permet de restituer trois plages de chevrons séparées chacune par deux lignes épaisses parallèles.

Ce type de coupe est bien attesté dans les sépultures tumulaires des Causses ; notamment dans le département de la Lozère. Les meilleurs exemples nous sont donnés par les tumulus III, XII et XIV du Freyssinel qui ont fourni des vases à décor de lamelles d'étain du même type¹⁷. Le tumulus 1 de Combe Sévène à Sainte-Énimie a également livré une coupe avec un décor graphité et excisé ; elle est datée par les auteurs de 700-600 av. J.-C.¹⁸.

Les coupes à bords parallèles sont souvent présentes dans les sépultures et les habitats du Languedoc oriental au VI^e siècle av. J.-C.¹⁹. Leurs surfaces sont toujours aménagées de façon identique à l'extérieur comme à l'intérieur (lissage fini ou ébauché) ; aucun exemplaire ne porte de décor graphité. Ce type de décor est caractéristique du centre-ouest de la

France où de nombreux exemplaires ont été recueillis dans les habitats et les tumulus²⁰. Le décor graphité est produit dans une période couvrant tout le VII^e et le VI^e siècles av. notre ère.

7.4. La faune :

La faune recueillie était placée exclusivement entre le vase et le défunt. Celle-ci se compose de :

Sanglier : 1 mandibule, 2 humérus, 2 scapulas, 4 fragments coxal, 21 fragments de côte, 2 fragments de vertèbre et 9 os. Tous ces ossements appartiennent à un jeune animal.

Micro-faune indéterminée : 7 os.

Oiseau indéterminé : 7 os.

Les os de sanglier sont attribuables à un dépôt alimentaire tandis que les autres restes fauniques peuvent être intrusifs.

8. CONCLUSION

Malgré ses limites, l'étude entreprise de la nécropole du Serre-de-Cabrié apporte des observations instructives sur les rites funéraires des sépultures tumulaires du causse Noir.

La nécropole se compose de deux ensembles de quatre tertres séparés par une distance de 600 m environ. Si ces huit tumulus ont fait l'objet de notre attention ce n'est pas parce qu'ils formaient un fait isolé mais parce qu'ils se trouvaient sur les terres d'un même propriétaire qui reprenait l'exploitation de ces parcelles. En effet la concentration des tumulus sur le calcaire oxfordien du causse Noir est telle qu'il est actuellement impossible, vu le manque d'étude archéologique locale d'une part et le peu de connaissance de l'occupation du sol à cette période d'autre part, de savoir si les tertres funéraires de la présente étude font partie d'un ensemble, d'un groupement ou s'ils occupent sur le terrain une situation particulière. Seul un inventaire systématique suivi d'une étude pourrait apporter des précisions²¹. Cependant la thèse de Y. Gasco sur les tumulus du Languedoc oriental montre que l'on peut considérer comme regroupement, des tumulus ayant comme seuil d'éloignement une distance de cent à cent cinquante mètres. Mais les divers regroupements et les tombes isolées ne permettent pas toujours une délimitation précise. Le nombre de tumulus groupés reste, dans l'ensemble, très limité ; même en associant des sépultures assez éloignées

16. L'état de conservation du décor ne permet pas d'observer si celui-ci était constitué de bandes graphitées peintes en blanc ou de lamelles d'étain collées sur la paroi qui aurait disparu laissant seulement des traces blanchâtres.

17. Dr Ch. MOREL, Sépultures tumulaires de la région du Freyssinel, causse du Sauveterre, *Revue du Gévaudan*, 14, 1968, p. 13 à 77.

18. Décor graphité : traits noirs sur paroi de couleur claire. La technique est ici différente mais l'organisation du décor est similaire. J. VACQUIER, J.-P. HOURS, *les tumulus de Combe Sévène à Cabrunas, Sainte-Énimie, Lozère*, supplément de la Société des lettres, Sciences et Arts de la Lozère, 1980, p. 15, fig. 6.

19. A. COSTE, B. DEDET, X. GUTHERZ, M. PY, la grotte suspendue..., *loc. cit.*, p. 149-150, fig. 21 n° 68, 70 et 71.

20. M.-J. ROULIÈRE-LAMBERT, la céramique graphitée du Premier Age du Fer dans le centre-ouest de la France, *supplément à Aquitania*, 1, 1986, p. 173, fig. 1.

21. Sur le causse Noir tous les tumulus sont sur un sol calcaire froid. Les terrains en calcaire dolomitique ne contiennent aucun tertre. A propos de l'occupation du sol, voir : J. VALLON, les tertres funéraires protohistoriques des environs du pic Saint-Loup (Hérault), Montpellier, 1984, p. 13, 24 et 25.

les unes des autres, on ne dépasse que rarement 4 à 5 tombes²².

Les tumulus se présentaient sous la forme d'un tas de pierres ayant un diamètre de 6-7 m pour les T 1, 2 et 4 et de 10-12 m pour les T 3, 5, 6 et 7 avec une hauteur conservée de 0,25 m à 0,60 m. L'ensemble architectural apparaît très homogène bien que tous les éléments ne soient pas toujours représentés dans chaque tertre. Les tumulus 1, 3 et 5 étaient ceinturés d'un blocage périphérique composé de petites dalles posées de chant inclinées vers le centre. Ils révélèrent aussi un aménagement de dalles posées à plat sous le corps du défunt. Cet aménagement était plus particulièrement élaboré dans les tumulus 1 et 3 où nous avons constaté la présence de logettes constituées de dalles verticales. Dans le tumulus 3, une « murette » rectiligne composée de moellons alignés reposait sur le substrat.

Le blocage périphérique de la masse tumulaire servait de butée aux poussées rayonnantes du tas ; certaines dalles venaient s'ancrer dans les failles du substrat rocheux. De manière générale peu de détails nous sont donnés sur ce sujet où la description de la structure de la chape a été négligée. Quelques « couronnes » ont été cependant observées comme par exemple celle du tumulus 1 du Sadoulet à Pompignan dans le Gard²³. Tout comme la « murette », seuls trois tumulus languedociens présentaient des murs rectilignes en positions diverses mais toujours nettement plus courts que la chape dans laquelle ils étaient totalement inclus²⁴. Aucune fonction précise ne leur a été attribuée, comme le mur retrouvé dans un tumulus provençal²⁵. Enfin les logettes rectangulaires étaient surtout présentes dans la seconde moitié du VII^e siècle ; elles étaient de taille et de forme très dissemblables. Les procédés de coffrage n'ont pas été souvent observés ; les logettes ne présentant pas de difficulté d'identification, il est vraisemblable qu'elles aient été exceptionnelles.

La nécropole a livré uniquement des inhumations. Deux tertres nous ont révélé des restes humains appartenant à un seul sujet (T3 et T5) ; un troisième contenait des inhumations multiples (T1). Les tumulus 2 et 4 n'ont livré aucun reste humain. L'hypothèse d'une fouille ancienne (T7) pourrait expliquer l'absence d'os, mais la mauvaise conservation de ces tumulus n'a pas permis de le vérifier.

La répartition des fragments osseux a permis de suggérer la position des corps. Dans les tombes 1 et 5, le sujet était en décubitus dorsal tandis que dans la tombe 3 celui-ci se trouvait en décubitus latéral droit. L'analyse anthropologique a confirmé nos observations.

Les tombes ont livré les restes de trois adultes (1 homme, 1 femme, 1 indéterminé) et de 2 enfants. Presque tous les ossements portent des traces d'attaques par les rongeurs

(fig. 16). Il est probable que la microfaune est à l'origine de la grande dispersion des ossements. On remarquera toutefois que celle-ci a certainement été aidée par le dépôt initial des corps dans un espace creux. Parmi les adultes, deux (troisième non observable) présentent un ostéoporotique pitting probablement à mettre en relation avec des stress de l'enfance (alimentaire ?) ; le sujet masculin, très robuste, présente une polyenthésopathie, une arthrose du rachis lombaire et une arthrose du coude droit à mettre certainement en relation avec le mode de vie.

Dans les tertres, l'offrande alimentaire était représentée par le dépôt d'un jeune sanglier généralement non loin de la tête du défunt (T3 et T5). Cet animal se retrouve dans de nombreuses tombes tumulaires des Causses et du Languedoc oriental sans pour cela être le seul représenté.

L'offrande céramique était déposée derrière la tête du défunt. Dans le tumulus 1 elle était placée contre une proéminence rocheuse ; dans la T3 elle était située sous une grosse dalle et dans la T5, l'offrande était installée dans le galgal. L'isolement de la céramique en dehors de la zone du dépôt du corps est à mettre en évidence, comme l'association de l'anneau de bronze avec les ossements (T1).

Dans les tombes l'urne était généralement présente (4 cas sur 5). Parfois elle était accompagnée d'une coupe (T2 et T3). Dans le tumulus 5 seule une coupe fut recueillie. Dans chaque cas le vase fut retrouvé incomplet mais il est important de souligner que la fouille des tertres n'a pas été intégrale. Dans l'ensemble c'est la grande pauvreté des dépôts funéraires qui saute aux yeux, surtout si l'on tient compte de surcroît de la représentation fragmentaire des vases. En règle générale, plus de la moitié des tumulus fouillés ne livrent qu'un seul vase, souvent fragmentaire. Dans plus de la moitié des cas ce sont des grands vases fermés ; parfois les urnes sont associées à un autre vase : une urne ou une coupe. La représentation fragmentaire de ces vases prouve une nécessité rituelle ou sociale. Le rôle de la céramique dans la nécropole du Serre-de-Cabrié correspond plus à une offrande spirituelle qu'à une offrande matérielle. La céramique est déposée en représentation et non sous la forme de récipient.

Le mobilier céramique, relativement peu représenté dans ce groupe de tumulus, comme d'ailleurs sur le reste du causse Noir, ne permet pas de tenter de définir le faciès mobilier de cette région à cette époque (700-550 av. J.-C.). Toutefois la comparaison des vases de la nécropole du Serre-de-Cabrié avec ceux des régions les plus proches où cette période est assez bien connue, c'est-à-dire le causse de Sauveterre d'une part, et les garrigues du Languedoc oriental d'autre part, permet de faire quelques remarques intéressantes.

Les vases non décorés sont assez proches de ceux du Languedoc oriental contemporain où les exemplaires sont

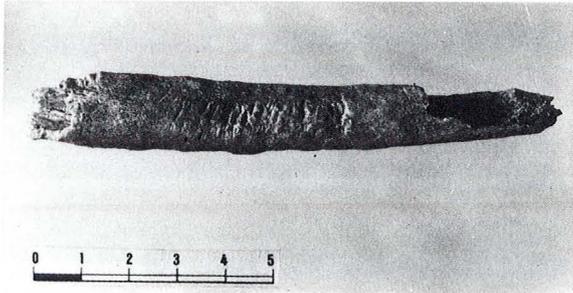


Fig. 16. — Tumulus 5 : traces de dent de rongeur sur une diaphyse d'ulna gauche (face antérieure).

nombreux dans les tumulus²⁶ comme dans l'habitat²⁷. En revanche, ils paraissent plus éloignés de ceux du causse de Sauveterre²⁸. Les vases peints ou graphités n'existent pas en Languedoc oriental, mais ils sont bien connus en Lozère, sur le causse de Sauveterre²⁹, et plus généralement dans l'ensemble du Massif central³⁰.

La nécropole du Serre-de-Cabrié a donc livré des éléments assez proches du Languedoc oriental (formes des vases non décorés) et un élément (vase peint) non méditerranéen. Cette

dualité d'influence décelable sur le causse Noir pourrait peut-être être mise en relation avec la situation géographique de ce causse, situé à la limite du monde méditerranéen et de la partie méridionale du Massif Central. Au terme de cette étude, le matériel recueilli dans les tumulus du causse Noir permet peut-être d'entrevoir l'esquisse d'un faciès céramique intermédiaire entre ces deux régions. Par comparaison, avec ces faciès régionaux, nous proposons pour la nécropole du Serre-de-Cabrié une datation comprise entre 700 et 550 av. J.-C.³¹.

Les tumulus 2 et 4 n'ont livré ni reste osseux ni aménagement, cependant les céramiques recueillies sont du même type que celles des autres tertres. Si au niveau funéraire on ne peut les associer aux tumulus 1, 3 et 5, ils en paraissent quand même contemporains. L'absence d'ossement a été souvent interprétée de façons fort diverses allant de leur disparition dans les fentes du lapias à l'impuissance à recueillir des ossements étant donné les procédés de fouille. Devant l'incertitude qui en résulte, il est difficile de dire si l'on est en présence d'un mobilier funéraire ou d'un simple dépôt d'objets³².

22. Y. GASCO, *Les tumulus du Premier Age du Fer en Languedoc oriental*, thèse de 3^e cycle dactylographié, Montpellier, 1978, p. 402-404.

23. Y. GASCO, fouille de deux tumulus de la nécropole du Sadoulet à Pompignan (Gard), *D.A.M.*, 3, 1980, p. 48.

24. Y. GASCO, les tumulus du Premier Age du Fer..., *op. cit.*, p. 367.

25. C.H. LAGRANDE, Age du Fer, Massif de la Sainte-Baume (Bouches-du-Rhône, Var), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8, 1959, p. 219-223, fig. 5.

26. J. VALLON, les tertres funéraires..., *op. cit.*, p. 101-107 et p. 105, n° 579.

27. A. COSTE, B. DEDET, X. GUTHERS, M. PY, La grotte suspendue..., *loc. cit.*, p. 129-166, fig. 10 n° 6 et 8, fig. 11 n° 9, fig. 12 n° 13 et fig. 18 n° 53.

28. C. MOREL, Sépultures du Freyssinel..., *loc. cit.*, p. 13-77 ; J. VACQUIER et J.-P. HOURS, les tumulus de Combe Sévène à Cabrunas, Sainte-Enimie (Lozère), *Soc. des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère*, 1980.

29. *Ibid.*, Dans tous les cas, il s'agit aussi de coupes hémisphériques à fond cupulé.

30. M.-J. ROULIÈRE-LAMBERT, La céramique graphitée..., *loc. cit.*, p. 173-185 ; M.-J. ROULIÈRE, La céramique à décor peint au graphite en France : répartition et typologie, D.E.A. dactylographié, Bordeaux, 1977, fig. I et II.

31. Les vestiges archéologiques provenant de cette fouille sont conservés au dépôt de la Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées de Toulouse.

32. Les fouilles minutieuses de la nécropole de Chavéria montrent que sur 12 tertres fouillés 9 ne présentent aucun reste osseux. L'auteur envisage l'hypothèse du dépôt d'objets autour d'un squelette fictif : D. VUAILLAT, *La nécropole tumulaire de Chavéria (Jura)*, Besançon, 1977, p. 109 et fig. 66.